
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN LA MONTAGNE

SÉANCE DU 4 AOÛT 2014

Nombres de membres en exercice : 8

Nombres de membres qui ont pris part à la séance: 8

Date de la convocation : 28/07/2014

L'an deux mille quatorze, le 4 août à 18 heures 00,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves CROZET, Maire

Présents : CROZET Yves, DELAYE Marie-Yvette, ISNARD Michel, LABROSSE Simone, ODIN Catherine, ODIN Corentin, VERMOREL Jean, VERMOREL Roger.

Absent excusé : néant.

Secrétaire : Jean VERMOREL

Monsieur le Maire ouvre la Séance

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 7 juillet 2014

Le Conseil, sous la présidence de M. Yves CROZET, Maire :

Logements communaux:

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus pour la réalisation de divers petits travaux dans les logements communaux :
 - Logement central au 1^{er} étage : descendre le chauffe-eau des combles et le réinstaller dans l'appartement, créer un placard adapté, reprendre la peinture et le placo dégradés par des infiltrations d'eau sous les fenêtres.
 - Logement ouest 1^{er} étage : travaux de plâtrerie peinture suite à des dégâts dus à une infiltration d'eau, abaissement du plafond du couloir.
 - Logement ouest rez-de-chaussée : branchement de la VMC à reprendre, carrelage de la douche à reprendre.

- Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le choix des entreprises Joasson-Ballot pour les travaux de plâtrerie-peinture pour un montant total de 3 016.20 € HT et de l'entreprise Solhynéo pour les travaux de plomberie-ventilation pour un montant total de 1 075.75 € HT et sollicite une aide financière du Conseil Général au titre des enveloppes cantonales de solidarité.

Salle des fêtes (ERA) :

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus pour la réalisation du changement du chauffe-eau de la salle des fêtes.
- Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise Lespinasse Frères d'un montant total HT de 1 474.56 € et sollicite une aide financière du Conseil Général au titre des enveloppes cantonales de solidarité.
- Monsieur le Maire présente également la proposition de l'entreprise Lespinasse Frères pour le renouvellement pour un an renouvelable par tacite reconduction du contrat d'entretien des chaudières des bâtiments communaux (ERA, mairie, église) pour un montant annuel de 375.00 € HT.
- Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve ce contrat.

Voirie 2015 :

- Monsieur le Maire demande aux conseillers les chemins à inscrire au programme de voirie 2015.
- Le conseil demande que les travaux suivants soient chiffrés : portion de route à Montveneur le haut, la Moule-Vavres, Fénier, la Ragée et mur de soutènement aux Trèves.
- Des devis seront demandés pour septembre.

Bibliothèque :

- Suite à une rencontre avec les représentants de la Médiathèque Départementale de la Loire, Monsieur le Maire informe les conseillers que le service de navette risque d'être fermé faute de fréquentation.
- Le conseil municipal rappelle sa volonté de redynamiser ce service en créant une équipe de bénévoles et en développant les activités liées à la bibliothèque (lecture publique, organisation d'exposition, démonstration de liseuse prêtée par la MDL, portage à domicile, etc).
- La MDL accorde un délai jusqu'à janvier 2015 pour relancer l'activité autour de la bibliothèque pour permettre au conseil municipal de concrétiser ses projets.

Mutualisation :

- Monsieur le Maire présente aux conseillers les travaux engagés par la communauté de communes pour mettre en place la mutualisation des services et des matériels au sein des cantons de Belmont et de Charlieu. Les services de l'état encouragent vivement cette démarche puisque, dès l'an prochain, un coefficient de mutualisation sera pris en compte dans le calcul des dotations attribuées aux communes et aux intercommunalités.

Divers :

- Une visite de chantier a eu lieu le 30/07/2014 sur la desserte forestière de Troncy, quelques travaux restent à effectuer avant la réception complète du chantier.
- Les jurés du concours de fleurissement seront présents sur la commune le jeudi 7 août à 15h00.
- Le projet de site internet progresse, une première maquette est présentée.

Prochaine séance le lundi 22 septembre 20h30.

Le Maire
Yves CROZET